Du refuge du Col du Palet au refuge de La Leisse

Vanoise - TIGNES

Les trois chalet du refuge de la Leisse (JOURDAN Jeremie)

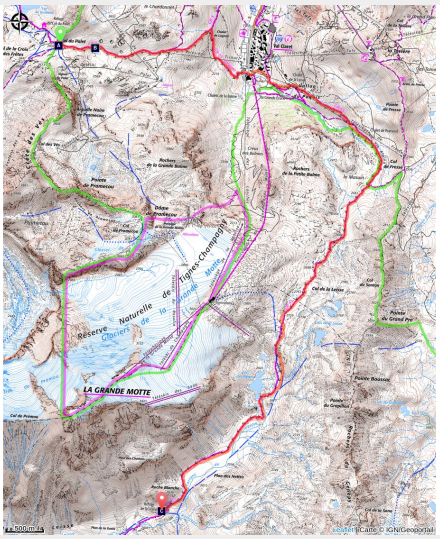

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 13.2 km

Dénivelé positif : 654 m

Difficulté : Facile

Itinéraire

Départ : Refuge du Col du Palet
Arrivée : Refuge de la Leisse
Communes : 1. TIGNES
2. PEISEY-NANCROIX
3. VAL-CENIS

Profil altimétrique

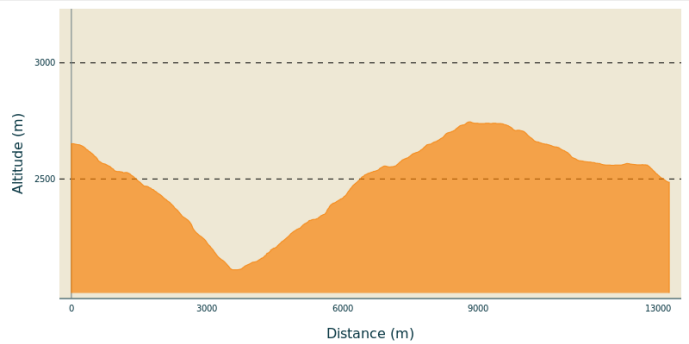

Altitude min 2109 m Altitude max 2746 m

Sur votre chemin...

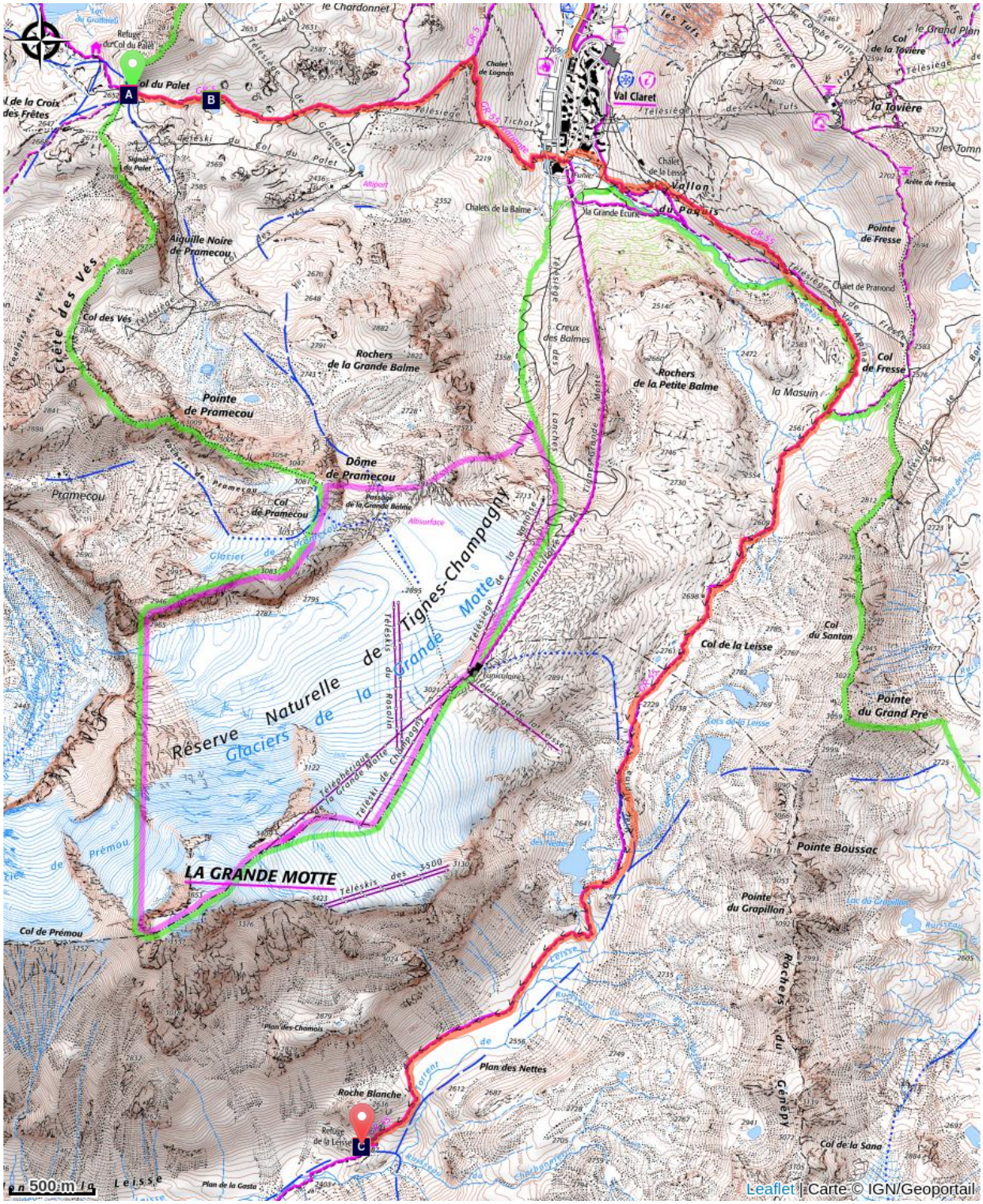

La face nord de la Grande Casse (A)

Le traquet motteux (B)

Le refuge de la Leisse (C)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vanoise-parcnational.fr

Sur votre chemin...

La face nord de la Grande Casse (A)

Au col du Palet, vous entrez dans la zone réglementée du Parc national de la Vanoise. Ici, la vue sur la face nord de la Grande Casse est impressionnante avec son glacier suspendu. Point culminant du massif de la Vanoise (alt. 3855 m), cette face noirâtre de 900 m est constituée de calcaire issu de dépôts marins. À sa gauche, le sommet de la Grande-Motte et à sa droite, l'aiguille de l'Épena.

Crédit photo : PNV - FOLLIET Patrick

Le traquet motteux (B)

Parmi les oiseaux fréquentant les pelouses alpines, le traquet motteux se reconnaît en vol au large T inversé sur fond blanc qui colore l'extrémité de la queue. Cet insectivore, peu farouche, ne nous honore de sa présence qu'à la belle saison avant de rejoindre en fin d'été ses quartiers en Afrique.

Crédit photo : PNV - POULET Laetitia

Le refuge de la Leisse (C)

Les 3 chalets bois qui constituent le refuge de la Leisse ont été construits à partir de 1970, sur un verrou glaciaire à 2500 m d'altitude. Ils se situent sous le glacier de la Grande Motte, ce qui donne un caractère sauvage et minéral au paysage.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie